

baromètre de la concertation

et de la décision publique

2014



JANVIER 2014

3^{EME} ÉDITION

Les Français font plus confiance aux élus qui organisent des concertations et seront attentifs aux discours électoraux à ce sujet. Ils sont plus nombreux à indiquer y participer et ils souhaitent prioritairement être impliqués dans les questions budgétaires.

Le troisième Baromètre de la concertation et de la décision publique consolide les résultats des précédentes éditions tout en apportant quelques nuances qui ne sont certainement pas étrangères au climat politique ambiant.

En effet, la perception de la concertation est toujours aussi positive et le souhait de la voir se développer ne se dément pas.

On constate aussi que davantage de Français ont participé à un processus de concertation en 2013 et que ceux-ci en tirent des conclusions très majoritairement positives. On remarque, en outre, que les Français accordent très majoritairement leur confiance aux élus qui pratiquent la concertation. Ils seront près des trois-quarts à tenir compte des promesses de campagne des candidats aux municipales en matière de concertation.

En revanche, on note aussi que les personnes interrogées conservent une pointe de doute sur les finalités des processus de concertation : sont-ils réellement conduits pour instruire les décisions à prendre ou pour accompagner les décisions déjà prises ?

La perception qu'ont les français de la concertation reste stable

La connaissance de la démocratie participative reste stable (62 %) mais l'écart se creuse légèrement entre ceux qui voient bien ce dont il s'agit (28 %) et ceux qui ne le voient pas bien (34 %). Cela peut provenir du fait que l'on entend beaucoup parler de concertation depuis 18 mois et que ce terme est utilisé pour décrire des pratiques très différentes les unes des autres. De la même manière, il y a toujours autant de Français, 87 %, qui considèrent que la concertation est une bonne chose (une fois qu'ils en ont lu une définition).

Les effets attendus de la démocratie participative restent les mêmes et dans les mêmes proportions que lors des précédentes éditions du Baromètre. Pour 78 % des personnes

interrogées, elle a pour effet d'associer les citoyens à la vie locale, pour 64 %, elle permet de faire en sorte que les élus tiennent compte de l'avis des citoyens avant de décider et pour 60 % elle permet de renforcer la transparence des décisions et de l'action publique. Cependant, 69 % (+ 4 points), estiment qu'elle a pour effet de faire croire qu'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux et 65 % qu'elle sert à augmenter l'adhésion des citoyens aux décisions déjà prises.

Il se confirme donc que les Français ont une vision ambivalente de la concertation : tout en considérant très majoritairement qu'elle est une bonne chose, ils regrettent que beaucoup de décisions soient prises sans concertation ou sans tenir compte des avis recueillis. ■

Une augmentation sensible de la participation

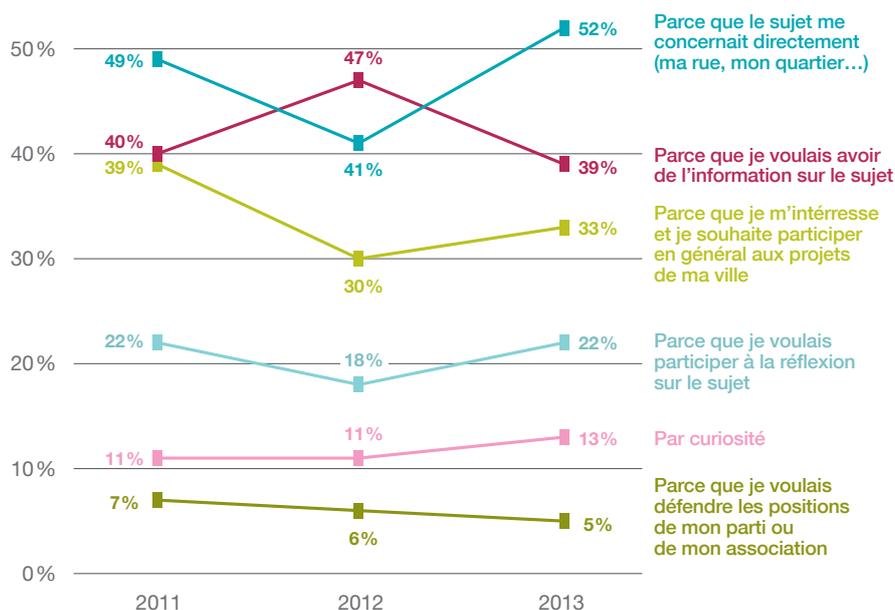
On constate une nette augmentation de la participation. En effet, si la proportion de ceux qui savent que leur commune a déjà organisé des démarches de concertation reste stable (environ

un tiers), le pourcentage des Français qui disent avoir participé à une telle démarche au moins une fois augmente de façon importante pour atteindre 31 % (+ 8 points).

Les motifs de participation ont nettement évolué. Plus de la moitié des Français (52 %, + 11 % en un an) qui ont participé à une démarche de concertation l'ont fait parce que le sujet les concernait directement alors qu'ils n'étaient plus que 39 % (-8 %) à le faire parce qu'ils souhaitent avoir de l'information. La proportion de ceux qui participent parce qu'ils s'intéressent en général aux projets de leur ville reste stable, autour du tiers des personnes interrogées. ■

Pour quelles raisons principales avez-vous participé à cette ou ces réunions ?

Deux réponses possibles. Question posée aux personnes ayant participé à au moins une réunion de concertation.



Les expériences de participation : très positif !

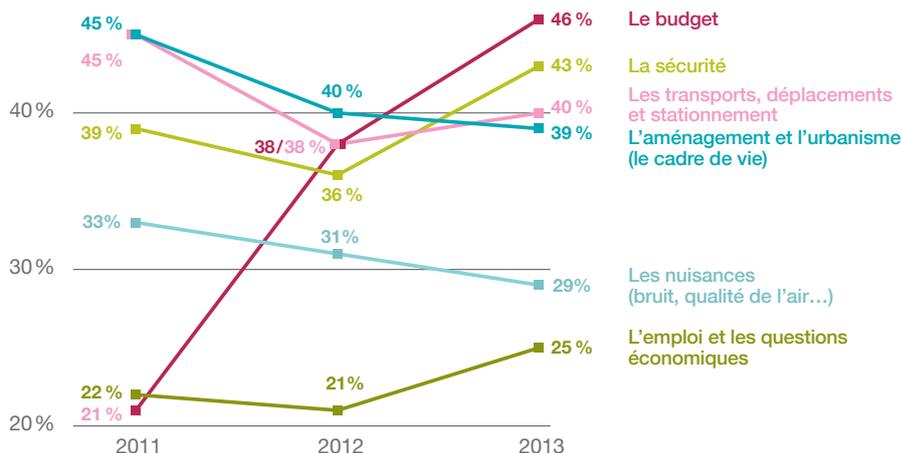
Ceux qui participent sont plus nombreux à avoir une opinion très positive sur leur expérience. Ainsi, 87 % (+ 8 points) des répondants considèrent qu'ils ont appris des choses au cours de la concertation ; pour 71 % (+ 6 points) d'entre eux, les organisateurs (élus et techniciens) étaient à l'écoute des participants ; 69 % (+ 7 %) ont pris plaisir à débattre avec d'autres personnes et 65 % (+ 8 %) ont pu exposer leurs arguments et points de vue.

Les Français veulent prioritairement être impliqués dans les débats budgétaires

Si les Français interrogés par Harris Interactive sont moins nombreux qu'en 2013 (43% contre 50%) à considérer que, dans leur commune, il n'y a pas assez de démarche de participation, ils restent aussi nombreux (76%) à considérer qu'il faut développer les démarches de démocratie participative. Les Français souhaitent être invités à participer et à donner leur avis, pour 46% d'entre eux, en ce qui concerne le budget et les dépenses publiques. C'est une progression de 8 points depuis 2012 mais de 25% depuis 2011 ! Les autres sujets à propos desquels les Français souhaitent le plus donner leur avis sont la sécurité (43%, +7%), les transports, déplacement et stationnement (40%, +2%) et l'aménagement (39%, -1%).

Vous, en tant que citoyen, sur quels sujets souhaiteriez-vous en priorité être invité à participer ?

Cinq réponses possibles.



La confiance dans les élus

La confiance dans les élus connaît une certaine dégradation, même si les élus qui organisent des processus de concertation inspirent davantage confiance.

Les Français interrogés par Harris Interactive classent les élus et responsables politiques en deux groupes distincts : les élus locaux d'un côté et les

élus ou responsables nationaux de l'autre. Les premiers se voient accorder un niveau de confiance nettement plus important que les seconds même si, en 2013, la cote de confiance de tous les responsables politiques diminue.

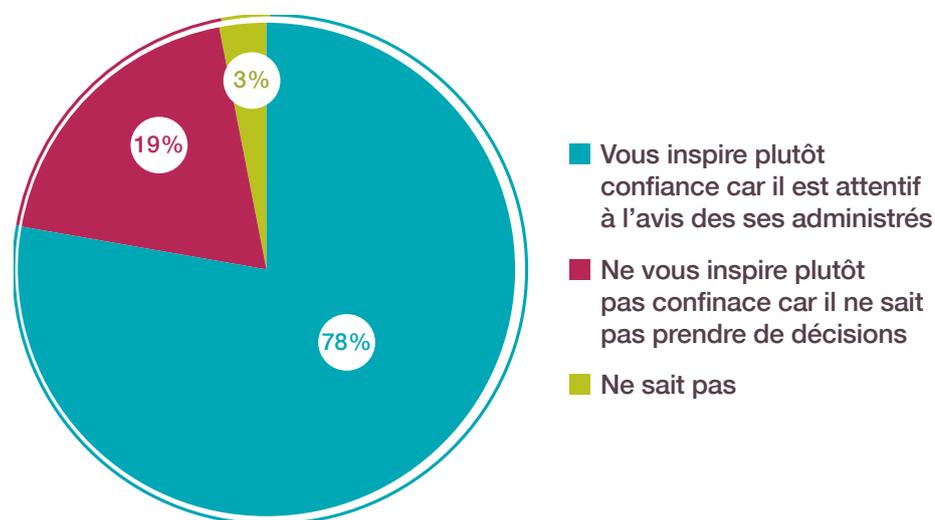
Les élus locaux perdent 8 à 13 points en 3 ans : les équipes municipales n'obtiennent plus la confiance que de 57 % des

Français qui ne sont plus que 50 % et 44 % à faire confiance respectivement aux élus des intercommunalités et aux élus départementaux et régionaux.

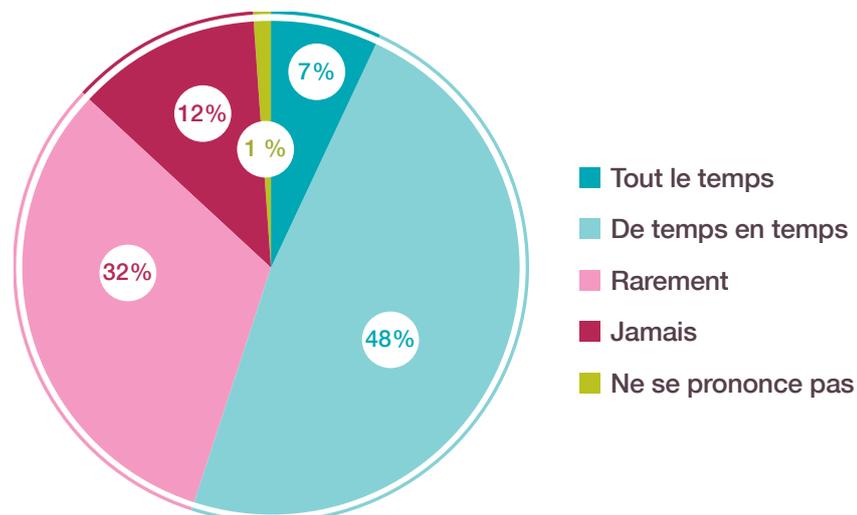
En revanche, 78 % des Français indiquent que les élus qui organisent des processus de concertation leur inspirent confiance, parce qu'ils sont attentifs à l'avis de leurs administrés.

55 % des Français considèrent que les élus de leur commune ont pris leurs décisions, au cours des dernières années, en tenant compte de l'avis des administrés alors que 44 % pensent le contraire. Les proportions restent identiques lorsque la question leur est posée plus personnellement (les élus ont-ils tenu compte de leur avis personnel). Ces résultats confirment que les Français sont partagés sur cet aspect et que leur opinion reste en suspens, finalement, quant à la sincérité et à l'utilité de la concertation. En revanche, ils font un choix clair en faveur des élus qui favorisent la concertation. Comme lors de la précédente édition du Baromètre, on peut penser que des méthodes de concertation plus rigoureuses permettraient de résorber en partie ce problème de confiance. ■

Diriez-vous qu'un élu qui organise des processus de concertation... ?



Avez-vous le sentiment que le maire de votre commune et ses adjoints ont pris leurs décisions, au cours des dernières années, en tenant compte de l'avis des administrés, recueilli notamment lors de démarches de concertation ou de débat public ?



La concertation

La concertation (ou démocratie participative) consiste à mettre en place des démarches (réunions, ateliers citoyens, forum sur internet, questionnaires, etc.) permettant d'organiser la participation des citoyens à la vie de leur commune ou de leur intercommunalité (de leur département ou de leur région), notamment en leur demandant leur avis avant la prise de décision par les élus. La concertation vise donc à associer les citoyens à la préparation des décisions publiques.

